



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Vingt-septième réunion du Comité d'experts de la CEA

26 – 29 mars 2008

Quarante et unième session de la Commission

31 mars – 2 avril 2008



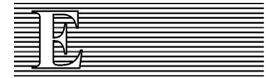
**COMMISSION DE
L'UNION AFRICAINE**

Troisième réunion du Comité d'experts

Troisième session de la CAMEF

**Première réunion annuelle conjointe de
la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA
et de la Conférence des ministres africains des finances, de la
planification et du développement économique de la CEA**

Addis-Abeba



Distr.: Générale
E/ECA/COE/27/13
AU/CAMEF/EXP/4(III)
Date: 27 février 2008

Français
Original: Anglais

**Coordination de l'action menée en vue de renforcer les capacités statistiques
en Afrique : Perspective africaine**

Janvier 2008

Table des matières

	Page
Abréviations et acronymes.....	ii
Introduction	1
I. Problèmes auxquels se heurtent les systèmes nationaux de statistique en Afrique.....	2
II. Initiatives visant à remédier aux problèmes auxquels se heurtent les systèmes nationaux de statistique en Afrique	5
III. Mesures que les ministres sont appelés à prendre	10

Abréviations et acronymes

BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l’Afrique
CUA	Commission de l’Union africaine
FASDEV	Forum africain pour le développement de la statistique
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique

Introduction

1. Durant les dernières décennies du millénaire écoulé, la demande de statistiques de qualité a considérablement augmenté dans les pays africains. Cet accroissement sans précédent tient essentiellement au lancement de plusieurs initiatives nationales, régionales, continentales et internationales visant à améliorer la situation économique, sociale et politique des États d'Afrique.

2. Depuis l'adoption en 1991 du Traité instituant la Communauté économique africaine (Traité d'Abuja), les dirigeants africains s'emploient à mettre en place un marché commun africain, à accroître l'autosuffisance économique et à favoriser le développement endogène et auto-entretenu du continent. La mise en œuvre des politiques et mesures énoncées dans le Traité d'Abuja et dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a fait l'objet d'un suivi, l'objectif étant d'assurer un développement durable, et a considérablement augmenté la demande de données et informations statistiques harmonisées et fiables dans tous les domaines, notamment la paix et la sécurité, la bonne gouvernance et la convergence multilatérale des politiques monétaires pour la création d'une monnaie unique.

3. Au nombre des autres initiatives prises à cet égard, on citera les Objectifs du Millénaire pour le développement, les stratégies de lutte contre la pauvreté, et d'autres plans-cadres portant sur des secteurs bien précis. En conséquence, les systèmes statistiques nationaux d'Afrique et les organismes sous-régionaux, régionaux et continentaux qui s'occupent de statistiques et du développement de la statistique ont mené à bien des activités de sensibilisation, ayant notamment été mis au défi de sensibiliser le public à :

- L'importance que revêtent les statistiques pour la mobilisation des ressources disponibles aux échelons national, sous-régional, régional, continental et international;
- La nécessité de renforcer les moyens dont disposent les pays africains pour faire face à la demande accrue de statistiques de qualité comparables, qui est suscitée par leurs programmes de développement.

4. Le présent rapport décrit l'expérience des parties prenantes africaines, s'agissant de l'action qu'elles mènent en vue de renforcer les capacités des pays africains en matière de production des données et informations statistiques harmonisées de qualité qui sont nécessaires à la mise en œuvre des initiatives susmentionnées. Il rappelle les principaux problèmes auxquels se heurtent les pays africains dans ce domaine ainsi que les progrès accomplis en ce qui concerne les initiatives menées de façon concertée sur le plan régional pour remédier à un certain nombre de questions qui ont été identifiées. À ce titre, les parties prenantes ont lancé diverses initiatives parmi lesquelles on citera celles qui ont pour but de remanier l'activité statistique au sein des grands organismes régionaux que sont la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD); l'élaboration de la Charte africaine de la statistique; la mise en place du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique; la création du Comité africain de coordination des statistiques et de la Commission africaine de statistique; la tenue du Symposium africain sur le développement de la statistique;

et la formulation d'une stratégie de création d'une monnaie unique. En outre, le rapport donne des précisions sur les mesures que les ministres sont appelés à prendre.

I. Problèmes auxquels se heurtent les systèmes nationaux de statistique en Afrique

5. Il ressort d'une évaluation des systèmes nationaux de statistique en Afrique effectuée récemment que nombre d'entre eux sont pris dans un « cercle vicieux » dans lequel la pénurie de ressources financières contribue aux mauvais résultats de ces systèmes et à une piètre qualité des statistiques produites, ce qui à son tour présente une image négative du secteur de la statistique et de ses opérations et se traduit par un faible soutien et un manque de financement pour son développement. Par ailleurs, de nombreux systèmes nationaux de statistique en Afrique n'ont même pas les moyens d'effectuer les opérations de base et ne sont pas en mesure de s'adapter aux nouveaux défis ou de répondre aux nouvelles demandes de données. Ce sont là quelques-uns des nombreux problèmes auxquels se heurtent en Afrique les systèmes nationaux de statistique en matière de production des données et informations statistiques nécessaires pour suivre la mise en œuvre des initiatives de développement et appuyer l'adoption de politiques rationnelles et la prise de décisions judicieuses. On trouvera ci-après un résumé de quelques-uns des problèmes – dont certains sont nouveaux – qui entravent les capacités de ces systèmes :

- **Harmonisation des statistiques dans les pays africains :** il est difficile d'appliquer les normes, notions, méthodologies et classifications internationales aux caractéristiques propres à l'Afrique. De même, les pays africains participent peu aux réunions internationales et groupes d'études où les méthodologies internationales sont examinées et approuvées. Le manque de coopération et de coordination entre les statisticiens africains et au sein du système africain de statistique dans son ensemble nuit également à la comparabilité des données;
- **Rang de priorité peu élevé accordé aux statistiques :** D'une manière générale, les processus nationaux de développement et les programmes d'assistance aux pays africains ne donnent pas la priorité aux statistiques. À l'échelle nationale, les politiques n'accordant pas au développement de la statistique l'importance qui convient, ce type d'activité ne bénéficie pas d'un financement suffisant, les statistiques ne sont guère considérées comme prioritaires et les bureaux nationaux de statistiques n'occupent pas un rang approprié au sein de la hiérarchie gouvernementale. En outre, nombreux sont les responsables d'organismes donateurs, qui n'ont pas été sensibilisés davantage au rôle décisif que jouent les statistiques en tant qu'outil destiné à appuyer l'élaboration et le suivi des politiques. Les questions qui se posent sont notamment les suivantes :
 - Comment mieux plaider en faveur d'une intégration des statistiques aux processus nationaux de développement, en particulier aux stratégies de lutte contre la pauvreté ?
 - Comment intégrer la statistique dans les programmes nationaux et lui accorder un rang de priorité plus élevé en tant qu'activité sectorielle à part entière ou volet élargi des programmes sectoriels prioritaires mis en œuvre par les organismes donateurs ?

développement de la statistique. Il s'agit maintenant de poursuivre les activités lancées au titre du PCI-Afrique, après 2007, une fois le Programme mondial de comparaison internationale achevé;

- **Série de recensements de la population et des logements de 2010 :** Quelque 17 États africains (soit 30 % des pays d'Afrique) n'ont pas participé à la série de recensements de 2000, ce qui veut dire que près de la moitié de la population africaine n'a pas été comptabilisée lors de cet exercice. En outre, bon nombre de pays s'appuient sur des projections démographiques ou sur des données périmées pour élaborer leurs programmes de développement et mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Alors que les préparatifs pour la série de recensements de 2010 vont bon train, une dizaine environ de pays africains pourraient avoir beaucoup de difficultés à y participer. Il s'agit maintenant de faire en sorte que tous les pays d'Afrique se mobilisent pour prendre part à la série susmentionnée;
- **Coordination des activités statistiques à tous les niveaux :** Il est indispensable de bien coordonner les activités et programmes de statistique si l'on veut obtenir des synergies, éviter les doubles emplois et le gaspillage de ressources rares et améliorer la qualité et la comparabilité des données. Dans bon nombre de pays, la coordination entre les différentes parties concernées (entre producteurs et utilisateurs de données, entre les différents producteurs de données, entre les producteurs de données et les centres de recherche et de formation, etc.) laisse encore à désirer. Bien qu'à l'échelle internationale, la coordination entre donateurs soit bonne, il n'en va pas de même à l'échelle nationale. La question qui se pose est donc de savoir comment créer aux échelons national, sous-régional, régional et continental, des mécanismes de coordination entre les principales parties concernées, notamment les donateurs, et de renforcer ces mécanismes.

6. Pour accélérer le développement de la statistique dans la région, il est indispensable que les parties prenantes s'emploient à sensibiliser davantage les utilisateurs de données, notamment ceux qui sont chargés de la planification, de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions, à l'importance stratégique que revêtent les statistiques pour leurs travaux, en particulier pour la gestion macroéconomique, la prise de décisions politiques et la mesure et le suivi des indicateurs de pauvreté. Il faudrait aussi qu'ils mènent des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des organismes donateurs de sorte qu'un rang de priorité élevé soit accordé à la production et à l'utilisation de statistiques. En se dotant de moyens suffisants pour mieux évaluer les besoins des utilisateurs et suivre l'évolution des données nécessaires à l'élaboration des politiques, le secteur privé et la société civile pourraient eux aussi apporter une contribution à ces efforts. En outre, il faudrait encourager les pays à renforcer leur aptitude à tirer parti des technologies de l'information et de la communication et à améliorer les modes de collecte, de gestion et de diffusion des données. Il faudrait aussi que les pays créent des groupes d'utilisateurs compétents afin de comprendre et d'interpréter correctement les données statistiques disponibles, dotent les bureaux nationaux de statistiques de compétences dans le domaine de la gestion des enquêtes, et favorisent la coordination et les synergies entre les différents établissements participant à des activités statistiques. Ce sont là quelques-uns des problèmes et des défis auxquels il faudrait s'attaquer pour satisfaire à la demande croissante de statistiques de qualité que suscitent les efforts de développement.

II. Initiatives visant à remédier aux problèmes auxquels se heurtent les systèmes nationaux de statistique en Afrique

7. Les parties prenantes aux efforts de développement de la statistique en Afrique s'accordent à penser que le partenariat constitue un facteur essentiel qui permettra aux systèmes nationaux de statistique de produire des données et informations statistiques harmonisées de qualité. Il importe donc, à présent, de mettre en place les mécanismes nécessaires pour s'attaquer aux problèmes et relever les défis sur une base coordonnée à l'échelle régionale, dans le cadre de diverses initiatives passées et récentes. Le présent rapport met l'accent sur les progrès accomplis à cet égard.

Remaniement de l'activité statistique au sein des principaux organismes continentaux

8. Un des changements positifs opérés à l'aube du nouveau millénaire a été le remaniement de l'activité statistique au sein des principaux organismes continentaux, qui a permis de donner suite aux demandes répétées des parties prenantes désireuses de remédier au problème que pose l'état de sous-développement des statistiques en Afrique.

9. Compte tenu de l'importance que revêtent des statistiques fiables, actualisées et comparables pour la création d'une monnaie africaine commune et pour l'ensemble du processus d'intégration politique, sociale, économique et culturelle du continent, la Commission de l'Union africaine (CUA) vient de créer un nouveau service de statistique au sein de son Département des affaires économiques. Certaines communautés économiques régionales ont également mis en place un service chargé des questions statistiques. La CUA encourage celles qui ne l'ont pas encore fait à agir dans ce sens, les statistiques étant l'un des piliers sur lesquels l'Union africaine fonde son processus d'intégration. Suite au repositionnement de la CEA qui est intervenu en 2006/07, l'on a réinstitué, en août 2006, la Division de statistique de la Commission, qui est désormais connue sous le nom de Centre africain pour la statistique. Si l'on a adopté une telle mesure, c'est parce que l'on a pris conscience de l'importance que revêtent les statistiques en tant que domaine d'activité intersectorielle indispensable à la satisfaction des besoins propres aux pays africains, notamment en ce qui concerne le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, dont les Objectifs du Millénaire pour le développement. D'autres organismes régionaux ont, eux aussi, développé leurs activités statistiques. La restructuration de la BAD a abouti à la création d'un département de statistique comportant deux divisions dont la première s'occupe de statistiques économiques et sociales et la deuxième du renforcement des moyens statistiques, faisant ainsi de la Banque un des principaux organismes fournisseurs d'une assistance technique au continent africain dans le domaine statistique.

Plan d'action de Marrakech pour la statistique

10. La Table ronde de Marrakech qui a eu lieu à Marrakech (Maroc) en 2004 a approuvé le Plan d'action de Marrakech, un plan d'action ponctuel et chiffré, qui vise à améliorer les statistiques du développement. Ce plan prévoit six mesures essentielles qui devraient permettre

d'améliorer les statistiques aux plans national et international et qui peuvent se résumer comme suit :

- Intégration de la planification stratégique des systèmes statistiques, grâce notamment à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement de la statistique;
- Préparation de la série mondiale de recensements de la population et des logements de 2010;
- Financement accru des activités visant à renforcer les capacités statistiques;
- Mise en place d'un réseau international d'enquête sur les ménages;
- Adoption d'urgence de dispositions visant à améliorer le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement;
- Mesures visant à accroître la transparence du système statistique international.

11. Le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique servira de stratégie de mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech pour la statistique.

Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique¹

12. Pour remédier à l'insuffisance des efforts déployés par le passé en vue d'améliorer les capacités statistiques de l'Afrique, les principaux organisateurs du Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV), à savoir la BAD, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et la Banque mondiale, sont convenus de mettre en place, sous l'égide de la CEA, un Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, qui devrait permettre de créer des synergies, d'éviter les doubles emplois et de doter l'Afrique de capacités durables pour le développement des statistiques en Afrique.

13. Au lieu d'être axé sur une série d'activités et de directives politiques précises, le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique couvre un champ assez large, tenant ainsi compte du fait que la plupart des mesures devront être prises à l'échelle nationale et que les pays confrontés à des problèmes différents ont des priorités qui ne sont pas toujours les mêmes. Il a été approuvé par les directeurs des bureaux nationaux de statistique en Afrique et autres parties prenantes au Forum africain pour le développement de la statistique (FASDEV) en février 2006, et par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique en avril 2007. La responsabilité première de

¹ BAD, PARIS21, CEA et Banque mondiale, « Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique: de meilleures statistiques pour un développement plus performant », CEA, Groupe de la publication et de la distribution de documents, Addis-Abeba, octobre 2006.

la mise en œuvre de ce Cadre incombe aux systèmes nationaux de statistiques dont les bureaux nationaux de statistique constituent les principaux moteurs, tandis que la BAD et la CEA seront conjointement chargées de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation dudit Cadre ainsi que de l'établissement de rapports à ce sujet.

Charte africaine de la statistique

14. Pour surmonter les diverses difficultés que rencontre l'Afrique pour se doter d'un système statistique opérationnel, le Conseil exécutif de l'Union africaine a chargé la Commission de l'Union africaine, agissant en collaboration avec la CEA, la BAD, les bureaux nationaux de statistique, les organisations panafricaines de statistique et d'autres partenaires, d'élaborer et de lui soumettre, pour examen et adoption, une charte africaine de la statistique. Cet instrument devrait contribuer à plaider la cause du développement de la statistique en Afrique, promouvoir les statisticiens sur l'intégration et servir de référence pour l'exercice des professions statistiques, en tant que code de déontologie et de bonne conduite pour la production et la diffusion de statistiques. Il devrait également clarifier le processus de coordination des activités statistiques en Afrique et contribuer à l'harmonisation des données statistiques. Les représentants des bureaux nationaux de statistiques ont adopté le projet de charte à Rubavu (Rwanda) en juin 2007; cette mesure sera complétée par deux études que la CUA fait réaliser en ce moment, l'une sur l'évaluation du système africain de statistique dans le cadre d'une étude sur la mise en œuvre de la Charte et l'autre sur la création d'un fonds de l'Union africaine pour le développement de la statistique en Afrique.

Stratégie de création d'une monnaie unique

15. Un comité conjoint de la Commission de l'Union africaine et de l'Association des banques centrales africaines a été mis sur pied pour élaborer une stratégie commune, notamment des politiques communes pour la création d'une zone monétaire unique, dotée d'une monnaie unique et d'une banque centrale continentale. Pour faciliter la surveillance multilatérale, la CUA et l'Association des banques centrales africaines envisagent d'harmoniser les programmes d'intégration monétaire et de mettre en place un cadre macroéconomique commun pour les pays africains impliquant notamment l'harmonisation des concepts et définitions macroéconomiques pour assurer la comparabilité des données statistiques. Elles ont entrepris plusieurs activités et études pour évaluer les méthodologies utilisées pour compiler les agrégats macroéconomiques, analyser les différences conceptuelles et méthodologiques dans les sources de données et établir un tableau de correspondance entre les statistiques nationales et les agrégats macroéconomiques des critères communs.

Stratégie nationale de développement de la statistique

16. La stratégie nationale de développement de la statistique est la clef de voûte du Programme de Marrakech pour la statistique et constitue la principale stratégie de mise en œuvre du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique. Le Plan d'action de Marrakech engage tous les pays en développement pauvres à se doter de stratégies nationales pour le développement des statistiques avant la fin de 2006 et à commencer à mettre en œuvre ces stratégies en 2007 au plus tard, en vue de produire des

statistiques de meilleure qualité qui puissent être utilisées à l'échelle tant nationale qu'internationale lors du prochain examen du millénaire prévu pour 2010. La stratégie nationale de développement de la statistique est considérée comme l'approche la mieux à même d'améliorer les statistiques au plan national. Si elle est correctement élaborée et appliquée conformément aux principes qui ont été définis par le consortium PARIS21 et par d'autres partenaires, cette stratégie peut changer, du tout au tout, la situation des statistiques et rehausser le statut des professions statistiques dans les pays concernés. L'on s'emploie actuellement à faire en sorte que tous les pays africains puissent élaborer et mettre en œuvre une stratégie de ce type.

Symposium africain sur le développement de la statistique²

17. Le Symposium africain sur le développement de la statistique est une initiative conduite par les pays, qui vise à offrir aux États d'Afrique un cadre au sein duquel ils puissent débattre de questions relatives au développement de leurs activités statistiques sur une base coordonnée à l'échelle régionale. Il a lieu par roulement dans différents pays africains. Il examine un certain nombre d'aspects relatifs au développement de systèmes statistiques viables, traite des difficultés que pose le renforcement des capacités et constitue une plate-forme propice aux échanges d'expériences concrètes et de pratiques optimales entre pays africains.

18. Le premier symposium de ce type a eu lieu au Cap (Afrique du Sud), le deuxième à Kigali et le troisième à Accra. Ces réunions, qui ont été organisées par la CEA, la Division de statistique et l'Afrique du Sud (Présidente de la réunion des « Amis de la CEA »), ont mis l'accent sur les échanges de données d'expérience et d'informations relatives aux recensements de la population et des logements.

Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique)

19. Ce programme, qui couvre l'ensemble du continent et auquel participent 52 pays africains, a été lancé en 2002. Il a pour objectif de renforcer l'aptitude des pays africains à fournir des données ponctuelles et fiables en incluant des estimations relatives aux parités de pouvoir d'achat qui puissent faciliter les comparaisons en termes réels des niveaux de prix et des agrégats économiques entre les différents pays.

20. Le PCI-Afrique, dont la BAD assure la coordination et la direction (sur les plans tant financier que technique), a aussi aidé plusieurs pays africains à élaborer des stratégies nationales de développement de la statistique et permis aux centres régionaux de formation statistique d'améliorer la qualité des services qu'ils offrent aux États.

Renforcement des capacités des coordonnateurs de l'Union africaine pour les questions de statistique dans les États membres et les communautés économiques régionales

21. Résolue à jouer un rôle actif et catalytique dans le domaine de l'harmonisation des statistiques, la CUA organise, en coopération avec des partenaires, des programmes de formation sur l'intégration régionale et l'harmonisation des statistiques à l'intention des

² Pour plus de détails, voir le site Web du Symposium à l'adresse suivante : <http://www.statssa.gov.za/asc/index.asp>

coordonnateurs pour les questions de statistique dans les États membres et les communautés économiques régionales. Ces programmes de formation visent à sensibiliser les participants aux priorités en matière de production de statistiques dans l'optique de l'intégration africaine et aux problèmes qui se posent dans ce domaine, à renforcer les capacités techniques dans les domaines de la production, de la diffusion et de l'analyse des données statistiques et à permettre un échange de données d'expérience en matière d'harmonisation des statistiques.

Commission africaine de statistique

22. À la suite du rétablissement de la Division statistique à la CEA, un nouvel organe subsidiaire chargé spécifiquement des statistiques et de l'élaboration de statistiques sur le continent africain a été créé. La dernière Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui s'est tenue à Addis-Abeba en avril 2007, a approuvé la création de cet organe, la Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique), considérée comme la principale entité chargée du développement des statistiques en Afrique.

23. La première réunion de StatCom-Afrique s'est tenue du 21 au 24 janvier 2008 à Addis-Abeba. Les participants ont invité les pays africains à intégrer les statistiques dans les processus de planification et de budgétisation nationales, en veillant à ce que les activités statistiques soient convenablement financées et considérées comme un élément essentiel plutôt que complémentaire du processus de développement. Ils ont invité les partenaires de développement à fournir une assistance technique et financière durable pour la collecte, le traitement, l'analyse et l'utilisation de données, notamment en vue du suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement. S'agissant de la mise en œuvre du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, ils ont reconnu que le développement de la statistique était un exercice coûteux et que les donateurs jouaient un rôle primordial en matière de financement dans ce domaine.

24. Les participants à la réunion ont donc recommandé que soit mis en place un mécanisme de mesure du développement de la statistique, qui aiderait les donateurs à évaluer les progrès accomplis. Ils ont invité tous les pays à élaborer une stratégie nationale de développement de la statistique, qui servirait de cadre général pour les activités statistiques nationales. En ce qui concerne le PCI-Afrique, ils se sont félicités de l'action menée par la BAD et ils ont prié celle-ci de mettre en place, en collaboration avec la CEA, un programme de comptabilité nationale à l'échelle régionale et de faciliter la compilation d'une comptabilité nationale de qualité. S'agissant de la série de recensements de la population et des logements de 2010, ils ont demandé que soit mené un plaidoyer au plus haut niveau pour que les gouvernements africains s'engagent à procéder à la série de recensements de 2010. Ils ont aussi demandé d'élaborer une stratégie précise pour la tenue de recensements dans les pays sortant d'un conflit. StatCom-Afrique se réunira tous les deux ans. Toutefois, ses groupes de travail se réuniront au moins une fois par an, pour suivre les progrès accomplis et prendre des décisions stratégiques sur les activités statistiques en Afrique.

Comité africain de coordination des statistiques

25. À l'issue de la réunion que des représentants de la CUA, de la BAD, de la CEA et de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique ont tenue à Tunis en septembre 2007, en vue de débattre de la coordination des efforts visant à renforcer les capacités statistiques sur le continent africain, il a été décidé de créer un Comité africain de coordination des statistiques chargé de coordonner les activités statistiques en Afrique.

Autres initiatives

26. Il convient de mentionner que le 18 novembre de chaque année, l'on célèbre, sur l'ensemble du continent africain, la Journée africaine de la statistique, qui a pour objet de mieux sensibiliser la société au rôle important que jouent les statistiques dans le développement économique et social de l'Afrique. Le thème des célébrations de 2005 a été la série de recensements de la population et des logements de 2010; celui de 2006 la stratégie nationale de développement de la statistique considérée comme un nouvel outil de planification statistique; et celui de 2007, la mesure des indicateurs de l'emploi et d'indicateurs connexes.

27. À compter de 2008, la BAD et la CEA publieront conjointement l'Annuaire statistique africain et mettront en place une base de données statistique commune. En outre, la publication du *Journal statistique africain* est l'une des principales initiatives qui visent à faciliter l'échange d'informations et de pratiques optimales entre les parties prenantes de l'appareil statistique en Afrique. C'est la BAD qui finance la publication et la diffusion de ce journal. À partir de 2008, ce journal deviendra une publication conjointe de la BAD et de la CEA. En outre, la CEA a entrepris de publier un bulletin d'information trimestriel sur les statistiques dont le premier numéro a été diffusé lors du Symposium africain sur le développement de la statistique, tenu le 3 décembre 2007.

III. Mesures que les ministres sont appelés à prendre

28. Les ministres pourraient :

- Demander aux pays africains et aux partenaires de développement d'accorder un rang de priorité élevé aux statistiques dans leurs programmes de développement et de soutenir l'intégration des statistiques dans les processus nationaux de développement, y compris les stratégies régionales de planification;
- Demander à tous les pays africains d'élaborer des stratégies nationales de développement de la statistique efficaces et aux partenaires de développement de prêter leur concours à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces stratégies;
- Demander aux partenaires de développement d'aider les pays africains à participer pleinement à la série de recensements de la population et des logements de 2010 et au Comité africain de coordination des statistiques d'élaborer une stratégie précise pour la tenue de recensements dans les pays sortant d'un conflit, prévoyant notamment le partage de connaissances sur les pratiques optimales, et pour l'appui aux

recensements dans les pays sortant d'un conflit et dans d'autres pays en situation difficile, y compris l'expertise technique dont le Soudan a besoin de toute urgence;

- Demander aux pays africains et aux partenaires de développement de soutenir l'action que mène actuellement la Commission de l'Union africaine en vue de doter le continent d'une charte africaine de la statistique, et de contribuer à la mise en œuvre de cet instrument;
- Demander à tous les membres du système africain de statistique et à tous les partenaires d'inscrire toutes leurs activités dans le cadre de la Charte africaine de la statistique;
- Demander à tous les partenaires de développement d'apporter leur concours à la Commission de l'Union africaine dans la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique;
- Demander aux membres du système africain de statistique de présenter à la Commission de l'Union africaine un rapport sur leurs activités relatives à l'harmonisation des statistiques;
- Demander à la Commission de l'Union africaine et aux communautés économiques régionales de renforcer l'activité statistique dans leurs organisations respectives;
- Demander aux partenaires de continuer d'apporter leur appui à la Banque africaine de développement pour la mise en œuvre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique au-delà de 2007;
- Demander aux pays africains de contribuer sensiblement au succès de la cinquante-septième session de l'Institut international de statistique, qui se tiendra à Durban en août 2009, et de la considérer comme une manifestation continentale;
- Prêter un appui à l'ensemble des travaux que mène la CEA dans le domaine de la statistique et soutenir le rôle de coordination que joue la Commission au sein de différents organes tels que la Commission africaine de statistique, le Comité africain de coordination des statistiques et autres instances.